

La structure occupationnelle du Nord-Est de l'Ontario et ses perceptions par la communauté francophone des affaires

_____ par Annette Ribordy

INTRODUCTION

La prospérité des régions périphériques canadiennes, comme le Nord-Est ontarien, a traditionnellement reposé sur l'exploitation des richesses naturelles. Mais ce secteur occupe de moins en moins d'importance dans l'économie régionale car les règles du jeu sont en voie de changer, tandis que l'on assiste, pour reprendre les mots du Conseil du Premier Ministre¹, à une globalisation de l'économie. Ce mouvement a pour conséquences une rationalisation et une modernisation des installations qui se traduisent par une spécialisation de l'emploi et une réduction des effectifs, et par voie de conséquence, par un glissement des emplois du secteur de la production des biens à celui des services. Après avoir dressé un tableau de cette nouvelle réalité telle qu'elle se présente dans les districts du nord-est ontarien, nous nous attarderons à examiner, à l'aide de l'analyse par groupement des variables², comment les membres de la communauté francophone des affaires de la région perçoivent ces changements³. Ces opinions seront analysées à travers les caractéristiques socio-économiques de leur compagnie.

Annette RIBORDY, «La structure occupationnelle du Nord-Est de l'Ontario et ses perceptions par la communauté francophone des affaires» *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 12, 1990, pp. 183 à 203.

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE OCCUPATIONNELLE DU NORD-EST

La structure occupationnelle est un paramètre très utile pour dresser le portrait de l'économie, et cela d'autant plus si on la considère à la fois du point de vue de son évolution et de celui de sa situation actuelle.

Tableau 1
Évolution de la population active du Nord-Est de l'Ontario de 1961 à 1986

Année	Hommes		Femmes		Total
	N	%	N	%	
1961	131,742	78,87	35,296	21,10	167,038
1971	144,135	70,42	60,545	29,58	204,680
1976	140,590	65,36	74,505	34,64	215,095
1981	152,155	62,00	93,175	38,00	245,330
1986	146,480	58,90	102,065	41,10	248,545

Source: Ontario Ministry of Economics and Development⁴
Statistique Canada, Recensements.⁵

Le tableau 1 nous indique que le nombre de personnes sur le marché du travail s'est accru de manière significative passant de 167 038 travailleurs en 1961 à 248 545 en 1986. Le nombre total d'emplois a connu une augmentation significative jusqu'en 1981, date après laquelle on assiste à un ralentissement, voire une stagnation causée par la crise économique du début des années 80.

Si l'on analyse la distribution de l'emploi selon le sexe, on s'aperçoit que les femmes qui, en 1961, ne composaient que 21,1% de la population active pour 35 296 emplois, sont passées en 1986 à 41,1% pour 102 065 emplois. Ce pourcentage se rapproche fortement de celui de la moyenne canadienne qui est de 42,8%, mais il se distancie encore de la norme ontarienne selon laquelle 44,11% des emplois sont occupés par les femmes.

Il faut aussi noter que l'immense majorité des débouchés créés depuis 25 ans ont été occupés par les femmes car le nombre absolu d'emplois chez les hommes n'augmente que

d'environ 15 000 depuis 1961 à comparer avec 66 769 chez les femmes. Qui plus est, il diminue entre 1981 et 1986. Il est bien évident qu'une grande partie des emplois perdus dans les secteurs minier et forestier ont été remplacés par d'autres emplois créés dans les services; leur nombre n'est cependant pas suffisant pour compenser le déficit encouru dans le secteur de la production des biens depuis 1981.

Tant au point de vue du nombre total qu'à celui de la distribution selon les sexes, la tendance de l'emploi est similaire dans tous les districts. L'augmentation des femmes sur le marché du travail est cependant plus accentuée dans les villes les plus importantes. À titre d'exemple, dans la municipalité régionale de Sudbury, la proportion des femmes occupant des emplois représente 43,2% de la population active en 1986 à comparer avec 38,1% dans le district de Sudbury.

Une autre donnée significative de l'évolution de la structure occupationnelle nous est fournie par l'étude de la distribution de l'emploi selon les types d'industrie. Cette évolution intervenue au cours des 35 dernières années est rapportée au tableau 2.

Tableau 2
Distribution de l'emploi dans le Nord-Est ontarien
selon les types d'industrie

	1951	1961	1971	1981	1986	Ontario 1986	Franco 1986
Primaires	32,7%	27,0%	16,3%	14,7%	11,2%	4,0%	13,9%
Manufactures	21,8%	16,3%	16,0%	16,3%	14,5%	21,7%	15,4%
Construction	6,6%	6,1%	6,8%	5,8%	5,4%	5,7%	6,6%
Total biens	61,1%	49,4%	39,1%	36,8%	31,1%	31,4%	35,9%
Transports	10,9%	10,3%	7,8%	8,1%	8,1%	6,7%	6,9%
Commerce	10,5%	13,1%	12,8%	16,0%	16,3%	17,0%	17,2%
Finance	1,3%	1,9%	2,2%	3,2%	3,3%	6,0%	3,3%
Fonction publique	*	4,9%	7,2%	6,9%	7,9%	6,8%	5,0%
Autres services	15,0%	17,5%	22,2%	27,6%	30,8%	30,9%	31,8%
Total services	38,1%	47,7%	52,2%	61,8%	66,4%	67,4%	64,2%
Non indiqué	1,2%	2,9%	8,7%	1,4%	2,6%	1,2%	0,00%

* reporté sous autres services

Source: Statistique Canada.⁶, A.C.F.O.⁷

L'année 1971 semble présenter un problème de compilation des données car le nombre d'emplois classés sous «occupations non définies» s'élève à 18 035 pour 8,7% du total de la main d'oeuvre active. Pour cette raison, il apparaît difficile d'utiliser les données de cette année de recensement. Toutefois, si on interprète ces chiffres dans la perspective de l'évolution générale de l'emploi par rapport aux autres années de recensement, il semblerait que les occupations non définies doivent être rattachées au secteur des services car la tendance va dans le sens de la progression de ces derniers.

Durant les dernières décennies, le glissement de l'emploi de la production des biens à celle des services apparaît clairement puisque, de 38,1% qu'il était en 1951, le secteur des services s'est développé d'une manière constante pour occuper 66,4% de la main d'oeuvre active en 1986. Avec une variation d'environ 5%, ce mouvement se manifeste dans tous les districts; il est cependant plus accéléré dans les villes comme Sudbury où le secteur des services qui, en 1951, s'élevait à 34,5%, s'est accru pour atteindre 69,1% en 1986.

Ce sont les industries primaires qui ont connu le déficit le plus important, passant de 32,7% du total des emplois en 1951 à 11,2% en 1986. Le déficit rencontré dans les secteurs primaire et secondaire s'est fait principalement au profit des services financiers, immobiliers, de la fonction publique, de la vente au détail et des services communautaires et personnels. On s'attend à ce que cette tendance se maintienne durant la prochaine décennie tandis que le nombre d'emplois créés devrait diminuer et que 80% d'entre eux se retrouveront encore dans les services notamment dans l'électronique, les services financiers et la santé⁸.

Il nous a semblé intéressant de comparer la distribution de l'emploi dans le Nord-Est avec celle de la moyenne provinciale pour l'année 1986. Cette comparaison révèle deux faits intéressants. D'une part, il faut remarquer la nature fondamentalement différente des industries primaires et secondaires dans les deux régions. On retrouve une prédominance du secteur manufacturier dans l'ensemble de la province, tandis que les industries axées sur les richesses naturelles tiennent une place

importante dans le Nord-Est. En second lieu, l'écart entre les pourcentages suivant les types d'activités s'est réduit constamment au cours de la période étudiée. Pour l'ensemble de la province, le secteur des services qui en 1961 fournissait 49,2% des emplois en compte 67,4% en 1986. L'écart entre les deux régions s'est donc réduit de 6,7% durant cette période.

La même tendance se retrouve dans l'ensemble du Canada où, à la fin de la dernière guerre, la force ouvrière était répartie à raison de 60% dans la production des biens et de 40% dans celle des services. Vers le milieu des années 80, les pourcentages étaient inversés avec 66% des emplois existant dans le secteur des services et 33% dans la production des biens⁹. Ainsi, bien que la transition se soit manifestée plus tardivement dans le Nord-Est, elle a été plus accélérée de sorte que les modèles national et provincial s'y appliquent aujourd'hui.

Enfin, si l'on compare ces pourcentages à ceux de la population active francophone, on s'aperçoit que cette dernière demeure beaucoup plus traditionnelle car elle est sur-représentée dans toutes les catégories du secteur des biens où son taux de participation atteint 39,9% par rapport à 31,1% dans la population générale. Cela se fait au détriment du transport et de la fonction publique. Par contre, les francophones sont bien représentés dans la vente au détail et dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels.

Jusqu'à quel point cette nouvelle distribution de l'emploi affecte-t-elle les salaires dans la région du Nord-Est? Cette information nous est procurée par une étude rétrospective de l'indice des salaires per capita, c'est-à-dire du total des salaires par rapport à la population totale. Au tableau 3, la position du Nord-Est est mise en parallèle avec les moyennes canadienne et ontarienne, ceci permettant de comparer les diverses régions du pays.

Deux tendances se dégagent de cet indice. D'une part, on perçoit une érosion constante des salaires per capita tout au cours de la période étudiée. De 121 qu'il était en 1970, l'indice s'abaisse bien au-dessous des moyennes nationale et provinciale en 1983. Les résultats du glissement des emplois vers le secteur moins lucratif des services apparaissent très clairement. Il en va

de même pour ce qui est de l'accélération de ces changements résultant de la crise de l'énergie des années 1970, alors que l'indice chute de sept points, puis de l'effet de la crise économique du début des années 1980, et de la mise en place de la restructuration des industries minières et forestières.

Tableau 3
Indice des salaires

Année	Canada	Ontario	Nord-Est
1970	100	113	121
1971	100	n.d.	n.d.
1972	100	114	120
1973	100	112	118
1974/75	100	111	116
1975/76	100	111	115
1976/77	100	109	108
1977/78	100	111	104
1979	100	109	104
1980	100	110	102
1981	100	109	107
1982	100	108	106
1983	100	106	82
1984	100	107	97
1985	100	n.d.	n.d.
1986	100	110	95
1987	100	107	90

n.d.: non disponible

source: The Financial Post.¹⁰

L'incidence des changements de la structure occupationnelle sur le salaire moyen de la population se fait donc fortement sentir dans le Nord-Est. Cette croissance accélérée des emplois dans les services, particulièrement dans les commerces de détail, les franchises et les services communautaires et personnels a des implications très sérieuses pour l'économie car une proportion importante de la main-d'oeuvre est employée dans les

industries dont les revenus se situent au-dessous de la moyenne des salaires. En 1986, au Canada, le salaire horaire moyen dans les industries primaires et secondaires se montait à 14,05\$ à comparer avec 12,24\$ dans celles des services. C'est aussi dans ce dernier secteur que se retrouve la proportion la plus élevée d'emplois à temps partiel, soit 19,2% contre 5,8% dans le secteur manufacturier¹¹.

Ce bouleversement est particulièrement accentué dans le Nord-Est tant en raison de l'accélération des changements que du décalage existant entre le taux salarial des emplois perdus depuis 15 ans dans les industries primaires et manufacturières, en comparaison de ceux créés dans les services.

Mais les conséquences de ces changements s'étendent au-delà des questions de rémunération. Dans son rapport sur l'étude de la position compétitive de l'Ontario dans le concert des nations, le Conseil du Premier Ministre en arrive à la conclusion que bien que «...les secteurs domestiques [soient] responsables de la plus grande partie de l'économie ontarienne... la capacité de croissance des emplois des secteurs domestiques est étroitement liée à la capacité de création de richesse des secteurs exportateurs»¹², et il faut donc se garder de conclure que les industries primaires et secondaires perdent de leur importance pour la santé de l'économie.

LES PERCEPTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DES AFFAIRES

Si les changements de la structure occupationnelle ont des incidences sérieuses sur l'économie d'une région, ces dernières devraient se refléter sur les attitudes des principaux intéressés, soit les membres de la communauté des affaires. C'est ce que nous avons tenté de découvrir en analysant les opinions des gens d'affaires francophones du Nord-Est de l'Ontario face à l'état de l'économie locale.

1) Échantillon et questionnaire

Dans le but de recueillir les données nécessaires à l'analyse, 769 questionnaires furent envoyés aux gens d'affaires

francophones des villes de Sudbury, North Bay, Timmins, Sturgeon Falls et Noëlville¹³. Cet envoi fut suivi d'un rappel par téléphone. La population interrogée était composée de 113 personnes provenant de la fonction publique, 90 du secteur manufacturier et 566 des autres services; toutes possédaient au minimum un diplôme universitaire de premier cycle. 183 questionnaires ont été reçus en retour, soit un taux de réponse de 23,7%, ce qui est excellent en regard du taux habituel de 10% que l'on rencontre dans les enquêtes par la poste.

Tableau 4
Caractéristiques socio-économiques des gens
d'affaires francophones du Nord-Est et de leur compagnie

Secteurs d'industrie	
a) gouvernement	20,7%
b) services	68,7%
c) secteur manufacturier	10,6%
Occupation des répondants	
a) directeurs	23,1%
b) propriétaires	25,4%
c) gérants-superviseurs	16,8%
d) professionnels/agents/vendeurs	27,7%
e) autres	6,9%
Taille des compagnies	
tp) très petites – 1-5 employés	26,0%
p) petites – 6-15 employés	33,8%
m) moyennes – 16-50 employés	22,5%
g) grandes – 51-199 employés	9,3%
tg) très grandes – 200 employés et plus	8,5%
Âge des compagnies	
tj) très jeunes – 1-5 ans	13,7%
j) jeunes – 6-10	16,5%
m) moyennes – 11-25 ans	33,1%
v) vieilles – 26 ans et plus	36,7%
Types de compagnies	
a) société par actions	17,3%
b) franchises	6,1%
c) PME	38,0%
d) gouvernement	21,8%
e) coopératives	7,3%
f) autres	9,5%

La première partie du questionnaire avait pour but de recueillir les informations relatives aux données socio-économiques de la population interrogée. Ces caractéristiques sont rapportées au tableau 4.

Cette distribution démontre en quelque sorte une surreprésentation du secteur des services dans la population étudiée, surtout par rapport au domaine manufacturier; ceci reflète toutefois la composition de la population francophone des affaires car cette dernière est fortement représentée dans les services communautaires socio-culturels et personnels et dans les commerces de détail. Le secteur manufacturier du Nord-Est est composé d'une part, d'un petit nombre de très grandes compagnies dont les activités sont en majorité dirigées par le siège central et, d'autre part, de petites compagnies dont les opérations consistent avant tout en activités de support aux industries minière et forestière pour leurs besoins en acier et en machines de chantier¹⁴.

Pour des raisons évidentes de bilinguisme, on retrouve un nombre important de cadres moyens et supérieurs francophones dans la fonction publique tant provinciale que fédérale. Cette représentation qui entre en conflit avec les données du recensement de 1986 rapportées ci-dessus et selon lesquelles on n'y retrouvait que 5% de la population active francophone en 1986, peut s'expliquer de plusieurs manières. Tout d'abord, la population interrogée provient en grande partie de régions urbaines dans lesquelles sont concentrés les services gouvernementaux. D'autre part, les membres de notre population possèdent un niveau supérieur d'éducation, ce qui fait d'eux des candidats privilégiés pour occuper de tels postes. Enfin, les changements intervenus dans les politiques provinciales de l'emploi dans le domaine du bilinguisme, entre le moment du dernier recensement et celui de la cueillette des données, peuvent avoir contribué à faire modifier cette situation.

Les questions d'opinion qui faisaient l'objet de la deuxième partie du questionnaire portaient sur plusieurs dimensions relatives au monde des affaires. Les personnes interrogées étaient invitées à exprimer leurs perceptions face à l'importance prise par le Nord-Est dans le monde des affaires, à la croissance

intervenue dans le secteur de chaque répondant, aux opportunités offertes aux gens d'affaires francophones, aux prévisions quant aux perspectives futures de développement de la région, enfin aux secteurs de l'économie qu'ils considéraient comme les futurs générateurs d'emploi. Finalement, nous avons tenté, par une question ouverte, d'obtenir les recommandations des répondants en vue d'améliorer les conditions économiques du Nord-Est.

2) Méthode d'analyse

Les données recueillies par questionnaire ont été traitées au moyen de la méthode d'analyse par groupements des variables, une technique multivariée qui permet de diviser un groupe d'objets en sous-groupes ou en une hiérarchie de sous-groupes homogènes.

Les premiers travaux sur cette méthode d'analyse remontent aux années 1950 avec l'avènement de la révolution informatique et l'élaboration de l'algorithme des groupements¹⁵. Depuis, plus de trente livres et plusieurs centaines d'articles ont été publiés sur cette méthode dans une grande variété de revues. En 1963, Sokal et Sneath¹⁶ intègrent les recherches en apportant quelque consensus sur les termes et les concepts communs. Leurs travaux sont suivis de ceux de Miller¹⁷ et de Paykel¹⁸. L'intérêt pour cette méthode d'analyse s'est poursuivi au cours des décennies suivantes tandis que les diverses applications se sont précisées¹⁹. Enfin, on retrouve un certain nombre d'ouvrages portant sur la revue des classifications et l'analyse critique de cette technique, dont notamment ceux de Cormack²⁰, de Bailey²¹ et de Blashfield & Aldenderfer²². En 1983, Lorr²³ apporte sa contribution en rendant l'analyse par groupement des variables plus accessible aux chercheurs en sciences sociales.

Les intrants de cette méthode se présentent sous la forme d'une matrice de données brutes dans laquelle les objets ou données socio-économiques sont représentés par les rangs et les variables d'attitudes par les colonnes. L'étape suivante consiste à rendre les distances comparables entre les variables, le système euclidien est le plus utilisé pour résoudre ce problème. Il est ensuite relativement facile de transformer ce tableau en une

matrice $N \times N_2$, de faire ressortir les similitudes et les différences entre les objets, puis de construire un diagramme hiérarchique.

3) Analyse des résultats

Avant de procéder à l'analyse par groupements des variables, nous avons jugé utile de nous pencher sur les résultats préliminaires obtenus au moyen des distributions de fréquences, afin d'en dégager les tendances générales. Ces résultats sont présentés aux tableaux 5 et 6.

Tableau 5
Opinions des gens d'affaires francophones
vis-à-vis de l'économie nord-ontarienne

Opinions	beaucoup	assez	très peu	pas du tout
Croyez-vous que le nord-ontarien a pris de l'importance quant à sa position dans le monde des affaires?	27,9%	43,7%	26,8%	1,6%
Dans quelle mesure voyez-vous une croissance économique dans votre secteur?	30,6%	44,8%	22,9%	1,7%
Jusqu'à quel point le nord-ontarien est favorable aux gens d'affaires francophones?	29,0%	51,9%	18,0%	1,1%
	excellent	stable	en déclin	indécis
Dans le futur, comment voyez-vous le développement économique du nord?	43,7%	49,7%	5,3%	2,1%

La très grande majorité des répondants émettent des opinions qui se situent sur l'axe positif, c'est-à-dire dans les catégories beaucoup et assez. Il est à noter que pour toutes les questions, c'est la catégorie «assez» qui recueille le plus de suffrages. Les opinions regroupées vont de 73,5% pour l'importance qu'aurait prise le nord-ontarien dans le monde des affaires à 92,4% quant à ses perspectives futures de développement. On se montre aussi très optimiste face au rôle des francophones du Nord-Est dans les affaires.

Ces résultats préliminaires semblent confirmer les tendances retrouvées ci-dessus, à savoir que la sur-représentation, dans la population interrogée, des membres du secteur des services a pour effet une concentration des réponses sur l'axe positif beaucoup/assez.

Tableau 6
Opinions des gens d'affaires francophones vis-à-vis
des secteurs futurs générateurs d'emplois

Secteurs	%
a) forestier	48,6
b) minier	60,7
c) touristique	57,9
d) gouvernement	58,5
e) vente au détail	21,3
f) financier	17,5
g) restauration	20,8
h) manufacturier	25,7
i) transports	25,1
j) autres	0

Le tableau 6 nous rapporte les opinions regroupées de la population interrogée face aux secteurs de l'industrie qu'elle prévoit être les futurs générateurs d'emplois. Ces résultats peuvent être divisés en deux grands groupes. Dans le premier, la fréquence des opinions émises se situe au-dessus de 50%. C'est le secteur minier qui remporte la palme puisqu'il recueille 60,7% des suffrages. Il est suivi de près par la fonction publique et le tourisme qui obtiennent respectivement 58,5% et 57,9% des voix. Le secteur forestier occupe une position intermédiaire avec 48,6% des suffrages. Un second groupe composé du secteur manufacturier, des transports, de la vente au détail et de la restauration, recueille des votes allant de un cinquième à un quart de la population. Enfin, les services financiers ferment la marche avec seulement 17,5% des voix.

Bien que le secteur financier ait connu une croissance tout aussi importante que les autres services, c'est là un domaine relativement marginal puisqu'en 1986, il ne fournissait que 3,3% du total des emplois. Cela expliquerait la raison pour laquelle il n'attire qu'un nombre assez restreint d'adhérents. Il est

cependant curieux de constater les différences qui existent entre ce secteur et la fonction publique. Bien que les services gouvernementaux n'aient assuré en 1986, que 7,9% des emplois — 5% chez les francophones — on les considère comme étant extrêmement importants dans le futur.

Il est, d'autre part, intéressant de constater que ce sont les industries traditionnelles de la région qui rencontrent les faveurs de la population interrogée. Les mines, le tourisme et la forêt sont encore perçus comme étant la base économique de la région et partant, ses principaux employeurs. On ne peut nier qu'ils demeurent les moteurs de l'économie, cependant à des degrés sensiblement moindres que par le passé. Dans l'industrie minière, la modernisation de l'équipement, la rationalisation, la réduction des coûts de production ont résulté en une diminution considérable de la main-d'oeuvre. Bien que la demande et le prix de certains métaux soient actuellement à la hausse et que les entreprises aient augmenté leurs effectifs pour répondre à la demande, ces industries demeurent hautement cycliques. Il est peu probable que, même advenant des découvertes majeures de minerai, l'on ne parvienne jamais à combler le déficit des emplois rencontré depuis dix ans. La même tendance à la rationalisation des opérations se fait maintenant sentir dans l'industrie forestière qui, de plus, doit faire face aux mouvements des consommateurs, et par voie de conséquence des gouvernements, favorisant le recyclage du papier.

Il est aussi intéressant de constater que certains domaines ayant connu une croissance accélérée comme la vente au détail et la restauration ne rencontrent qu'une faveur mitigée dans la perception des répondants.

Le secteur manufacturier mérite une attention spéciale surtout si on l'analyse à la lumière des réponses à la question ouverte. Parmi les mesures recommandées pour améliorer le sort de l'économie, il ressort clairement que cette démarche passe par le développement du secteur manufacturier. On réclame une aide accrue à la petite entreprise, sous la forme de réduction des impôts et de la paperasse, d'aide au développement des innovations, d'un meilleur système de communication avec les centres nerveux

1. Secteur d'activités

- a) gouvernement
- b) services
- c) manufacturier

2. Occupation des répondants

- a) directeur
- b) propriétaire
- c) gérant/superviseur
- d) professionnel/agent/vendeur
- e) autre

3. Taille de la compagnie

- tp) très petite 1-5 employés
- p) petite 6-15
- m) moyenne 16-50
- g) grande 51-100
- tg) très grande 200 +

4. Âge de la compagnie

- tj) très jeune 1-5 ans
- j) jeune 6-10
- m) moyenne 11-25
- v) vieille 26 +

5. Type de compagnie

- a) société par actions
- b) franchise
- c) PME
- d) gouvernement
- e) coopérative
- f) autre

6. Importance du Nord-Est ontarien dans le monde des affaires

- a) beaucoup
- b) assez
- c) insuffisant

7. Voyez-vous une croissance économique dans votre secteur?

- a) beaucoup
- b) assez
- c) insuffisant

8. Le nord-ontarien est-il favorable aux gens d'affaires francophones?

- a) beaucoup
- b) assez
- c) insuffisant

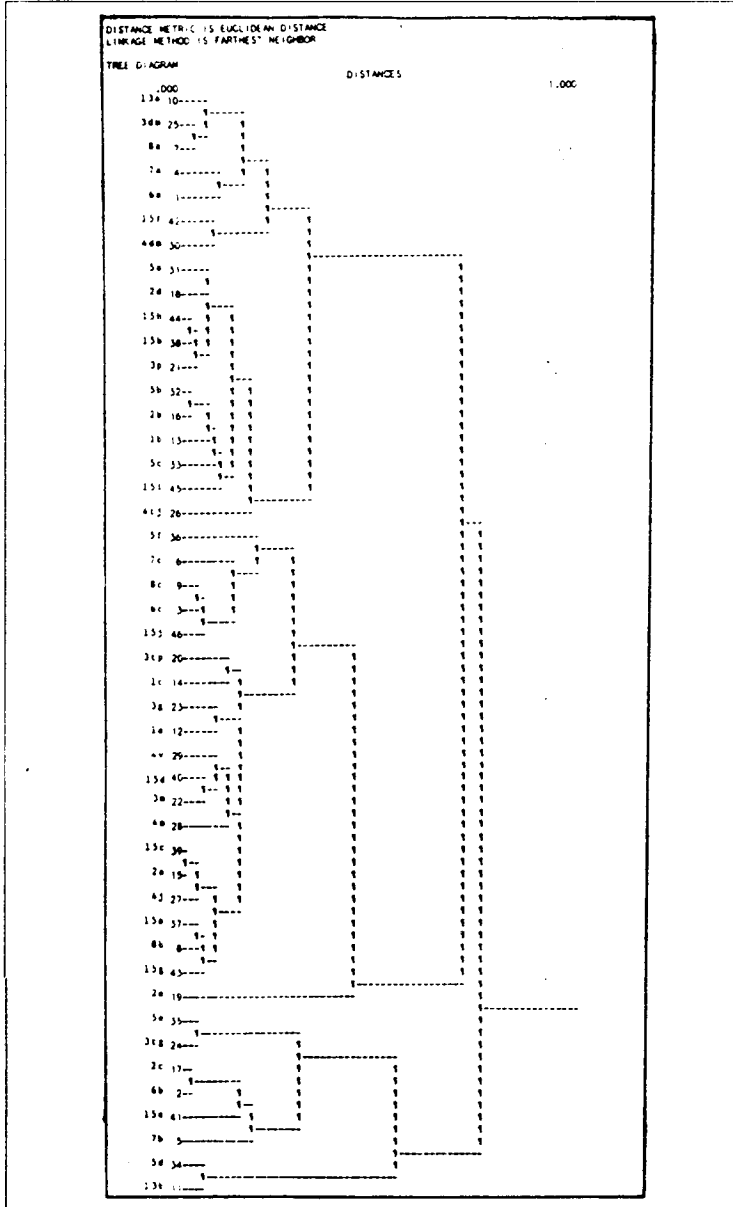
13. Comment prévoyez-vous le développement économique du nord?

- a) excellent
- b) stable
- c) en déclin/ind.

15. Quels seront les secteurs futurs générateurs d'emploi?

- a) forestier
- b) minier
- c) touristique
- d) gouvernemental
- e) vente
- f) financier
- g) restauration
- h) manufacturier
- i) transports
- j) autres

Figure 1
Opinions des gens d'affaires francophones vis-à-vis de l'économie:
analyse par groupements des variables



du pays et la construction d'autoroutes à quatre voies pour relier le Nord au Sud de la province. L'absence d'une base manufacturière figure depuis toujours au chapitre des revendications en vue d'une amélioration du sort économique de la région. Donc, même si on n'y croit que d'une manière mitigée puisque seulement 25,7% des personnes interrogées pensent que le secteur manufacturier sera l'un des futurs générateurs d'emploi, on le réclame fortement.

Le développement de l'industrie touristique et une décentralisation de la fonction publique sont d'autres mesures suggérées pour améliorer les conditions économiques de la région. Contrairement au secteur manufacturier, elles rencontrent la faveur de la population dans la création future d'emplois. Le fait qu'on ait affaire à une population qui possède au minimum un diplôme universitaire de premier cycle, influence sans doute sa perception des possibilités de développement de la fonction publique. L'essor de l'industrie touristique alimente depuis toujours les prévisions du développement économique de la région. En 1966 déjà, le Ontario Ministry of Economics and Development prévoyait que ce serait là un secteur très prospère de la région dans les vingt années à venir.

En définitive, les prévisions de la communauté francophone des affaires quant au futur de l'économie paraissent aller à l'encontre des tendances qui se manifestent dans la structure de l'emploi de la région. À ce stade, il apparaît plus sage d'attendre les résultats de l'analyse par groupement des variables pour tirer des conclusions.

Ces résultats vont nous permettre de voir comment se répartissent les variables d'attitudes si on les met en corrélation avec les caractéristiques socio-culturelles des compagnies pour lesquelles travaillent les personnes interrogées, c'est-à-dire, le secteur d'activités, l'occupation des répondants, la taille, l'âge et le type de leur compagnie. Ces résultats sont présentés à la figure 1. (Voir page précédente).

Les résultats de l'analyse se présentent sous la forme d'un arbre commençant aux branches et se regroupant jusqu'au tronc. Chaque entité forme un groupe qui, se joignant à celui qui est le plus près de lui, puis aux autres, résulte en une famille de groupements. Les répondants sont ainsi regroupés en trois familles suivant leur degré d'optimisme.

La première est composée des optimistes, c'est-à-dire, de ceux qui ont répondu «beaucoup» (a) à toutes les questions. Ils proviennent du secteur des services, où ils sont les propriétaires ou professionnels à l'emploi de petites et très jeunes compagnies et franchises. Les services financiers, les transports, les secteurs minier et manufacturier leur apparaissent comme les principaux générateurs d'emploi dans les prochaines années.

Une seconde famille est formée par les pessimistes, c'est-à-dire par ceux qui ont répondu «insuffisant» (c) à toutes les questions. Il est à remarquer ici que cette catégorie regroupe les questions (c) «très peu» et (d) «pas du tout» qui, prises individuellement, ne recueillaient pas suffisamment de suffrages pour l'analyse. Les pessimistes se recrutent parmi les propriétaires de très petites compagnies du secteur manufacturier et parmi les directeurs de services de la fonction publique. Ces compagnies ou ministères sont établis depuis plus de 10 ans. Les pessimistes croient que l'industrie forestière, le tourisme et la restauration fourniront la majorité des nouveaux emplois dans l'économie du Nord-Est de l'Ontario.

Entre ces deux extrêmes se retrouvent les modérés ou indécis, c'est-à-dire ceux qui ont répondu «assez» (b) aux questions d'attitudes. Ce sont les gérants de coopératives et de très grandes compagnies. Ils pensent que la vente au détail sera le secteur le plus actif de l'économie future.

Deux tendances se dégagent de l'analyse par groupements des données. D'une part, les résultats viennent confirmer, d'une manière non équivoque, les tendances qui se sont manifestées dans l'économie nord-est ontarienne depuis le début des années 1970 et qui ont été reportées ci-dessus. Les difficultés et les bouleversements rencontrés depuis 20 ans dans le secteur de la production des biens, se reflètent sur les attitudes des membres du secteur manufacturier dont la survie est tributaire de la

prospérité des grandes compagnies minières et forestières. À l'opposé, la croissance accélérée du secteur des services a, bien sûr, un effet certain et positif, cette fois, sur ses membres. Cette tendance est d'autant plus évidente si l'on regarde l'âge des compagnies. Elles ont toute été fondées depuis la reprise économique des années 80. Ce sont donc les représentantes typiques du récent développement des services.

Il est relativement facile d'interpréter les positions de ces deux groupes. Toutefois, en ce qui concerne les membres de la fonction publique, les tendances sont contradictoires. Les services gouvernementaux ont connu un essor relativement important depuis le début des années 1970, développement que l'on espère bien voir se continuer. Alors pourquoi ce pessimisme? Devrait-on y voir une confirmation de la faible représentation des francophones dans ces services tel que le démontrent les données statistiques? Ou est-ce une conséquence de la décentralisation des services gouvernementaux intervenue au moment de la récession économique durant laquelle un grand nombre de personnes ont dû quitter les grands centres pour s'établir, contre leur gré, en région périphérique?

Que dire, enfin, des modérés? Qu'ils occupent des positions intermédiaires, soit dans leur compagnie, soit dans l'économie: qu'à ce titre, ils sont très bien placés pour se rendre compte du recul d'un secteur et de l'émergence de l'autre; qu'en cette période de transition, il leur est difficile de porter un jugement définitif. Cette absence d'opinion bien arrêtée se manifeste encore très clairement dans leurs prévisions quant aux possibilités futures de création d'emploi. En effet, le secteur de la vente au détail ne peut, en soi, être créateur d'emplois, il ne peut être qu'un secteur dérivé d'autres possibilités de gagner sa vie. Mais c'est encore un secteur de l'industrie dans lequel les francophones sont sur-représentés par rapport à la population générale.

CONCLUSION

Tout en se montrant raisonnablement satisfaite de la croissance qui s'est manifestée dans les services et des avantages qu'elle en retire, la communauté francophone des

affaires exprime ses préoccupations face à la diminution de l'importance relative des secteurs primaire et secondaire. Ce faisant, elle se montre consciente du fait que les services demeurent essentiellement à caractère local et qu'ils contiennent peu de potentiel de croissance qui ne soit pas une demande dérivée de la production des biens.

Si l'augmentation des emplois dans les secteurs tertiaire et quaternaire a eu pour résultat une baisse du taux de chômage, elle a aussi eu pour conséquence une diminution de la richesse de la région. C'est également la conclusion à laquelle en arrive le Conseil du Premier Ministre qui, se basant sur les dépenses des consommateurs, le chiffre d'affaires des entreprises et les revenus du gouvernement, constate que depuis 1982 «certaines régions de la province – surtout celle du Nord et de l'Est – n'ont eu qu'une participation réduite à l'expansion économique²⁴».

Ainsi, qu'on se montre optimiste ou pessimiste, on est d'accord sur une question fondamentale, puisque l'on espère et recommande un développement à la fois des industries primaires et secondaires et des services. Pour être prospère, une économie doit être diversifiée.

NOTES

1. Conseil du Premier Ministre, Ontario, **Concurrer dans la nouvelle économie globale**, Toronto, Imprimeur de la Reine, 1988, p. 19.
2. L'auteur désire remercier M. Eugène Kaciak, professeur en gestion des opérations et méthodes quantitatives à la Faculté d'Administration de l'Université Brock à St. Catharines, Ontario, pour sa collaboration à certaines étapes de cette recherche.
3. Le générique masculin employé ici n'a aucune volonté discriminatoire et ne vise qu'à l'allègement du texte.
4. Ontario Ministry of Economics and Development, **Northeastern Ontario Region Economic Survey**, Toronto, Queen's Printer, 1966.
5. Statistique Canada, «Distribution de l'emploi», **Recensements de 1951 à 1986**, Ottawa, Statistique Canada.
6. *Ibid.*
7. ACFO, **Les francophones tels qu'ils sont en 1986**, Recueil Statistique. Ottawa, Association canadienne française de l'Ontario, 1988.

8. CHAND, R., «Employment During the Recession. The Boost From Services», *Canadian Business Review*, Summer 1986, pp. 37-40.
9. VILLARD, T. & A. LAWLWE, «Megachances: Options for Tomorrow's World», *Futurist*, Vol. 19, N° 4, 1985, pp. 13-16.
10. The Financial Post, *Canadian Markets, Key Data on Canadian Communities*, Toronto, The Financial Post Information Services, 1981 to 1987. The Financial Post, *Surveys of Markets, Ontario Economic Area, Northeastern Economic Area, Market Data*, Toronto, The Financial Post Information Services, 1970 to 1980.
11. CLMPC, «The Growth of the Service Sector and Implications for the Labour Market Productivity», *Quarterly Labour Market and Productivity Review*, Vol. 24, 1988, pp. 17-24.
12. Conseil du Premier Ministre, Ontario, *op. cit.*, p. 19.
13. Les questionnaires furent envoyés à toutes les personnes dont le nom figurait dans la deuxième édition du Répertoire des Gens d'affaires francophones de Nordcom, une organisation à but non lucratif dont le but est de promouvoir la formation universitaire des cadres parmi la population française du Nord-Est de l'Ontario.
14. Economic Planning and Analysis Directorate, *Economic Outlook for Northern Ontario*, Ottawa, Employment and Immigration Canada, January 1986.
15. McQUITTY, LL., «Elementary Linkage Analysis for Isolating Orthogonal and Oblique Types and Typal Relevancies». *Educational and Psychological Measurements*, Vol. 17, 1957, pp. 207-229. P.H.A. Sneath, «The Application of Computers to Taxonomy», *Journal of General Microbiology*, Vol. 17, 1957, pp. 201-226. R.R. Sokal, & C.D. Michener, «A Statistical Method for Evaluating Systematic Relationship», *University of Kansas Science Bulletin*, Vol. 38, 1958, pp. 1409-1438.
16. SOKAL, R.R. & P.H.A. Sneath, *Principles of Numerical Taxonomy*, San Francisco, W. H. Freeman, 1963.
17. MILLER, G.A. «A Psychological Method to Investigate Verbal Concepts», *Journal of Mathematical Psychology*, Vol. 1, 18, 1971, p. 275.
18. PAYKEL, E. A., «Classification of Depressed Patients. Cluster Analysis Derived Grouping», *British Journal of Psychiatry*, Vol 1, 18, 1971, p. 275.
19. ANDERBERG, M. R., *Cluster Analysis for Application*, New York, Academic Press, 1973. B. S. EVERITT, *Cluster Analysis*, London, Halstead Press, 1974. H. C. HUDSON, et al., *Classifying Social Data*, San Francisco, Jossey-Bass, 1982. H. Spath, *Analysis Algorithim*, New York, Wiley, 1980.
20. CORMACK, R.M., «A Review of Classification», *Journal of the Royal Statistical Society, (Series A)*, Vol. 134, 1971, pp. 321-367.
21. BAILEY, K. D., «Cluster Analysis». in *Sociological Methodology 1975*, D.R. Heise (ed.), San Francisco, Jossey-Bass, 1974.
22. BLASHFIELD, R. K. & M.S. Aldenderfer, «The Literature on Cluster Analysis», *Multivariate Behavioral Research*, Vol. 13, 1978, pp. 271-295.

23. LORR, M., **Cluster Analysis for Social Scientists, Techniques for Analyzing and Simplifying Complex Blocks of Data**, San Francisco, Jossey-Bass, 1983, 233 p.

24. Conseil du Premier ministre, *op. cit.* p. 11.